

République Française
Département du Rhône
Commune de Chaussan

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 07 octobre

Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
13	13	13

L'an deux mille vingt-cinq le mardi 07 octobre à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de CHAUSSAN, régulièrement convoqué le 03 octobre 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, lieu de réunion ordinaire, sous la présidence de Monsieur Luc Chavassieux Maire.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le vendredi 03 octobre 2025.

Membres présents : M Chavassieux Luc, Mme Blanc Anik, M Guyot Didier, Mme Besson Chantal, M Rolland Alain, M Furnion Pascal, Mme Duroch Aline, Mme Raboisson Croppi Laurence, M Charvolin Jean-Jacques, Mme Martini Laurence, M Grange Christophe, M Langlet Pascal, Mme Bertelle Emilie

Membres excusés :

Pouvoirs :

Secrétaire de séance : Mme Laurence Martini

D2025_044 Délégué au MIMO

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral portant création du MIMO

Vu l'article indiquant la clé de répartition du nombre de délégués,

Considérant qu'il convient de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant de la commune auprès du MIMO

Vu la démission de M Nicolas Aymard conseiller municipal et délégué au MIMO

Monsieur Alain Rolland est candidat titulaire

Monsieur Luc Chavassieux est candidat suppléant

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

Désigne le délégué titulaire : Monsieur Alain Rolland

Désigne le délégué suppléant : Monsieur Luc Chavassieux

Ainsi faite et délibéré, les jour, mois et an susdits

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Vote
Unanimité

Le Maire
Luc Chavassieux

